

Commune de <b>AISEAU-PRESLES</b>	Code INS	52074
	Budget de l'exercice:	2012

## Rapport de la Commission Budgétaire

Application de l'art.12 du R.G.C.C.

Commune de : <b>AISEAU-PRESLES</b>	Tableau calculé sur les données suivantes:								
Adresse de l'administration: Rue Président John Kennedy 150 6250 AISEAU-PRESLES	<table border="1"> <tr> <td>Dernier compte arrêté, exercice:</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>Budget initial de l'exercice:</td> <td>2012</td> </tr> <tr> <td>Service Ordinaire, modification budgétaire no.:</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Service Extraordinaire, modification budgétaire no.:</td> <td>0</td> </tr> </table>	Dernier compte arrêté, exercice:	2010	Budget initial de l'exercice:	2012	Service Ordinaire, modification budgétaire no.:	0	Service Extraordinaire, modification budgétaire no.:	0
Dernier compte arrêté, exercice:	2010								
Budget initial de l'exercice:	2012								
Service Ordinaire, modification budgétaire no.:	0								
Service Extraordinaire, modification budgétaire no.:	0								
Adresse du site internet: <a href="http://www.aiseau-presles.be">www.aiseau-presles.be</a>									

Personnes de contact dans les services:	
<b>Secrétaire:</b>	Didier STAMPART
Tél:	71260601
Fax:	71260609
Email:	<a href="mailto:d.stampart@aiseau-presles.be">d.stampart@aiseau-presles.be</a>
<b>Receveur:</b>	Nathalie COELST
Tél:	71260632
Fax:	71260629
Email:	<a href="mailto:ncoelst@aiseau-presles.be">ncoelst@aiseau-presles.be</a>
	Denise MAINJOT
	071/26.06.36
	071/26.06.29
	<a href="mailto:d.mainjot@aiseau-presles.be">d.mainjot@aiseau-presles.be</a>

**Membres de la Commission budgétaire:**

<b>Noms</b>	<b>Titres</b>
Nathalie COELST	Receveuse communale
Dominique GRENIER	Echevin des Finances
Didier STAMPART	Secrétaire communal

**Tableau de synthèse du service ordinaire, (classification économique)**

Exercice budgétaire:	<b>2012</b>
Année du dernier compte arrêté:	<b>2010</b>

Modification no:	0
------------------	---

**DÉPENSES ORDINAIRES**

	Résultats des comptes d'exercice						Budget initial N-1		Budget initial		Budget après dernière M.B.	
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2012	2012	2012	
Personnel (*)	3.718.528,76	3.790.271,02	3.895.116,26	4.207.619,42	4.423.168,42	4.530.365,05	4.851.065,14	4.978.288,74	-	-	-	
Fonctionnement	984.821,02	1.051.227,37	1.110.371,90	1.161.999,81	1.194.018,82	1.201.458,43	1.293.407,15	1.299.327,58	-	-	-	
Transferts	3.426.906,17	3.550.863,60	3.894.450,49	3.729.137,29	3.790.025,53	4.199.997,75	4.368.844,19	4.538.438,58	-	-	-	
Dette	1.666.918,63	1.593.017,19	1.677.949,11	1.645.307,00	1.555.718,70	1.658.517,01	1.947.010,12	1.719.890,47	-	-	-	
Prélèvements	-	-	250.256,67	-	166.506,94	16.483,73	17.303,75	-	-	-	-	
<b>Total (exercice propre)</b>	9.797.174,58	9.925.379,18	10.828.144,43	10.744.063,52	11.129.438,41	11.606.821,97	12.477.630,35	12.505.945,37	-	-	-	
Exercices antérieurs	549.460,87	487.278,96	506.687,30	673.018,65	521.932,02	792.450,59	155.445,11	30.986,37	-	-	-	
Prélèvements	-	4.188,40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Total général</b>	10.346.635,45	10.416.846,53	11.334.831,73	11.417.082,17	11.651.370,43	12.399.272,56	12.633.075,46	12.536.931,74	-	-	-	

(\*): hors dépenses et recettes enseignants payés par la communauté française sans intervention de la commune

**RECETTES ORDINAIRES**

	Résultats des comptes d'exercice						Budget initial N-1		Budget initial		Budget après dernière M.B.	
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2012	2012	2012	
Prestation	283.071,62	314.164,29	322.614,16	313.687,69	332.767,78	390.060,76	489.010,23	435.205,95	-	-	-	
Transferts (*)	8.594.199,71	9.081.824,08	9.759.973,79	10.318.596,96	11.075.994,76	10.751.903,12	10.790.996,21	11.267.129,79	-	-	-	
Dette	429.729,56	481.870,14	1.195.884,66	537.010,32	305.635,33	490.536,10	460.286,35	412.029,79	-	-	-	
Prélèvements	-	-	-	68.000,00	63.125,82	-	169.130,85	100.000,00	-	-	-	
<b>Total (exercice propre)</b>	9.307.000,89	9.877.858,51	11.288.472,61	11.237.294,97	11.777.523,69	11.632.499,98	11.909.423,64	12.214.365,53	-	-	-	
Exercices antérieurs	1.406.221,66	953.759,70	1.034.862,26	1.645.964,93	2.157.360,91	3.120.820,50	2.230.748,58	2.078.199,76	-	-	-	
Prélèvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Total général</b>	10.713.222,55	10.831.618,21	12.323.334,87	12.883.259,90	13.934.884,60	14.753.320,48	14.139.572,22	14.292.565,29	-	-	-	

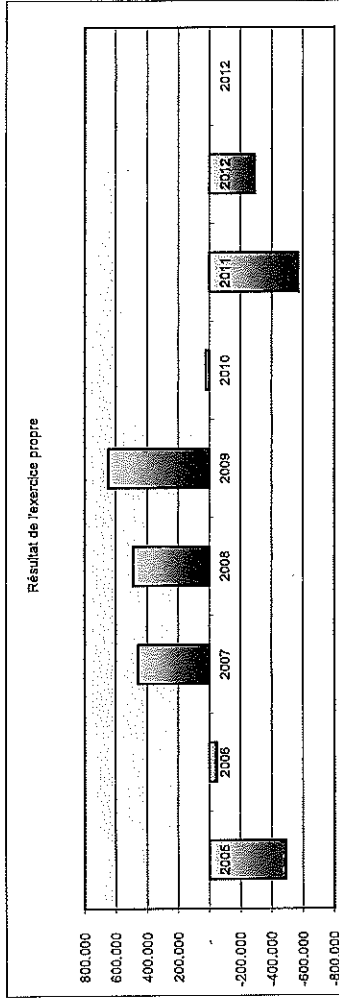
Evolution des résultats  
Exercice propre  
Global

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Exercice propre	490.174	47.821	460.328	493.231	648.085	25.678	568.207	291.580
Global	366.587	414.772	988.503	1.466.178	2.283.514	2.354.048	1.506.497	1.755.634

## Calcul des écarts

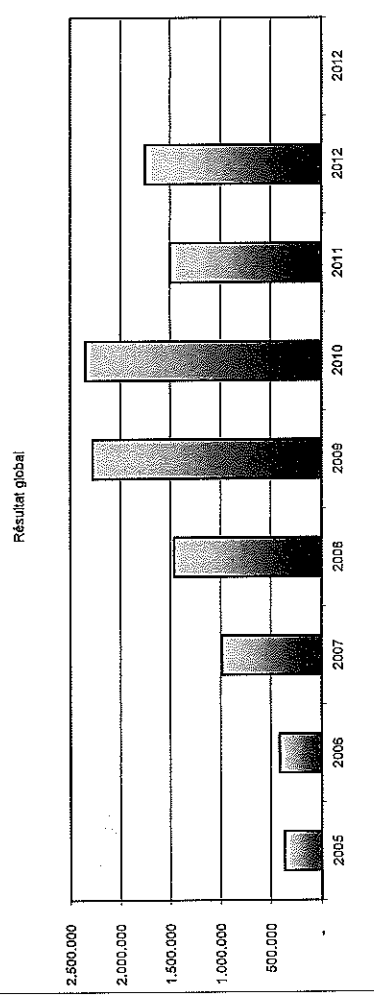
### Dépenses ordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dern.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dern.MB / dernier compte
Personnel(*)	127.223,60	-	447.923,69	-
Fonctionnement	24.079,57	-	67.869,15	-
Transferts	169.594,39	-	338.440,83	-
Dette	227.119,66	-	61.373,46	-
Prélèvements	17.303,75	-	16.483,73	-
<b>Total (exercice propre)</b>	28.315,02	-	899.123,40	-
Exercices antérieurs	124.458,74	-	761.464,22	-
Prélèvements	-	-	-	-
<b>Total général</b>	96.143,72	-	137.659,18	-



### Recettes ordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dern.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dern.MB / dernier compte
Prestation	53.804,28	-	45.145,19	-
Transferts(*)	476.133,58	-	515.226,67	-
Dette	48.256,56	-	78.506,31	-
Prélèvements	69.130,85	-	100.000,00	-
<b>Total (exercice propre)</b>	304.941,89	-	581.865,55	-
Exercices antérieurs	151.948,82	-	1.042.620,74	-
Prélèvements	-	-	-	-
<b>Total général</b>	152.993,07	-	460.755,19	-



**Justification succincte des principaux facteurs d'écart (par rapport au budget initial N-1)**

**Dépenses ordinaires**

Personnel	Fin de contrat pour Santini Jessica mais nouveau recrutement avec pointés APE spécifiques, départ Henin Jacques au 1/3/2012, retour de Mr Lefèvre à temps plein et Mme Dardenne pour l'année complète, départ Mr Joachim, les 3 engagements au service travaux sont prévus pour l'année complète, recrutement d'une personne pour l'unité de biométhanisation à partir du milieu de l'année, échelle supérieure pour P. Golliveau. Départ Billard J, fin de versement de la rente de Mr Remacle. La hausse des frais de personnel est en partie couverte par la reprise de 100.000,00€ sur la provision constituée en 2009.
Fonctionnement	Les dépenses de fonctionnement ont, à nouveau fait l'objet d'un contrôle strict en fonction des sommes engagées et imputées en 2011.
Transferts	Prévision d'une subvention à verser à la RCA en lieu et place d'une intervention dans le déficit (diminution à la même fonction des dépenses de dette), indexation de 2% du montant versé au service incendie de Charleroi, 2% de majoration pour la dotation à la zone de police, hausse de +/- 12.000,00 € dans l'intervention aux fabriques d'église, stabilité de la contribution communale au CPAS, 30.000€ de plus pour la gestion du parc à conteneurs
Dette	Le calcul de stabilité est influencé par les charges des emprunts prévus au budget 2011 mais qui n'ont pas pu être contractés avant le 31.12.2011 car la première décision de collège a été annulée pour manque de motivation. La charge relative aux investissements 2012 est de 89.418,56€.

**Recettes ordinaires**

Prestation	Les recettes de prestations sont en diminution par rapport à 2011. Les chiffres ayant été inscrits en fonction des recettes réalisées en 2011.
Transferts(*)	Les majorations de recettes de transferts pour le précompte immobilier et le fonds des communes nous permettent de compenser les augmentations de dépenses et la diminution des recettes de prestations.
Dette	Diminution pour les recettes provenant des intercommunales liées à l'énergie.

n





**Avis de légalité:**

Sauf erreur, ou omission involontaire, les signataires du présent rapport estiment que le projet budgétaire qui leur a été soumis, respecte les dispositions budgétaires et comptables des lois, décrets, et règlements;

Les recommandations de la circulaire budgétaire, dont chaque participant a pu prendre connaissance, ont été suivies.

Les remarques formulées par les services de la tutelle ont été suivies notamment pour l'alimentation de la provision destinée à la couverture des dépenses de pensions pour les mandataires.



Avis individuels des participants

Noms:	Remarques et avis individuels:	Signatures
COELST Nathalie	<p>Le travail réalisé lors de l'élaboration du budget et les orientations prises devront être respectés sous peine de voir les prévisions dépassées rapidement. L'inscription de l'article budgétaire dans les délibérations soumises au collège ainsi que le nouveau système mis en place pour les points de collège et de conseil devraient permettre de respecter les crédits budgétaires initiaux. Les modifications budgétaires ne devraient comporter que des ajustements internes afin de ne pas aggraver le déficit. Une fois de plus, je regrette que nous ne puissions pas, par manque de temps, projeter les impacts des réalisations extraordinaires dans la gestion quotidienne (coût de personnel, coût de fonctionnement,...). Je pense, également, qu'il faudrait envisager d'éventuels marchés conjoints avec le CPAS, notamment, afin de pouvoir bénéficier de conditions plus avantageuses. A l'avenir, il me paraît inconcevable de diminuer à nouveau les dépenses de fonctionnement, il faudra soit que les recettes de prestations soient revues à la hausse ou que des activités soient stoppées. Une solution serait éventuellement de rechercher des partenariats avec le monde associatif. En ces temps difficiles, il est également souhaitable que chaque entité consolidée fasse un maximum d'efforts.</p>	
GRENIER Dominique	<p>En 2011, 2 évènements ont lourdement pesés sur les finances communales. Premièrement, il y a la perte de 280.000€ suite à la nouvelle méthode de calcul des compensations plan marshal sur l'exonération de la taxe « force motrice ». Deuxièmement, l'application de la norme KUL pour fixer les dotations communales à la zone de police a entraîné une augmentation des dépenses de 171.000€. Avec le budget 2012, nous avons pu compenser en partie ces évènements, sans licenciement et sans toucher à la fiscalité (sauf celle relative aux coûts vérifiés des déchets). La mise en activité en 2012 de notre unité de biométhanisation va permettre à la commune de s'approvisionner à partir de 2013 en énergie à coût réduit tout en ayant une démarche de développement durable.</p>	

Résultat global prévu : 1.755.633,55 €

**Extraordinaire :**

Dépenses 2011 extraordinaires : 9.361.234,53  
Dépenses 2012 extraordinaires : 3.134.639,66  
Dépenses extraordinaires Investissements : 2.820.035,41  
Recette extraordinaire TVA Biométhanisation : 680.808,72  
Recettes extraordinaires Emprunts : 916.560,00  
Recettes extraordinaires transferts et prestations ; 1.633.440,00 et 305.000,00  
Résultat extraordinaire prévu : 3.402.426,66

**Ordinaire :**

Part relative dépenses :

Personnel : 39,86%  
Fonctionnement : 10,15%  
Transfert : 36,291%  
Dettes : 13,7526%

Part relative recettes :

Prestations : 35,66 %  
Transfert : 92,26 %  
Dettes : 3,374 %  
Prélèvement : 0,819%

Avis individuel Didier STAMPART :

M'associant aux remarques de Nathalie Coelst je voudrais insister sur quatre aspects particuliers :

1. Fonctionnement : les dépenses ont été évaluées selon les éléments 2011 mais aussi pour certains 2010. Il faudra un contrôle budgétaire strict des services pour veiller à maintenir le cap. Or il apparaît que déjà certaines dépenses prévisibles ou initiées donneront lieu à des modifications budgétaires. Nous sommes à 10% ce qui est très bon, pour autant que l'on tienne la route en matière d'entretien journalier du patrimoine et des voiries, ainsi que des services offerts au public. Les investissements d'administration générale comme la gestion des données et des techniques de gestion administrative seront à maintenir ou à augmenter au vu des contraintes prévisibles (approche par objectifs, prises de décision complexes...)

STAMPART Didier

2. Personnel : un agent est prévu pour la biométhanisation, mais des départs en congés de maladie de longue durée sont plus que prévisibles pour certains agents en fin de carrière. Le personnel engagé au fusion arrivera bientôt dans une période charnière. Nous sommes à près de 40% de charge de personnel, ce qui est raisonnable, compte tenu de la valeur ajoutée humaine à la gestion des affaires sociales et des enjeux nouveaux liés à la technicité accrue de la gestion et du management global. Or, nous serons amenés à parfois doubler des postes, non par confort mais parce que le personnel titulaire devra être remplacé. Ceci imposera à la Commune des dépenses supplémentaires qui n'apporteront pas de services supplémentaires ou de volumes horaires nouveaux. Si la stratégie de la majorité 2012-2018 vise un accroissement des services à la population ou si des exigences nouvelles surviennent du fait de la tutelle, nous devrions engager en supplément. S'ajoute à ce problème cornélien l'adhésion au Pacte pour une fonction publique solide et solidaire, qui impose des nominations et des charges de formation continuée qui vont se développer dans l'avenir (les mandataires présents au salon et plus précisément à l'atelier GRH animé par le CRF l'auront compris). Donc n'envisageons pas sérieusement d'économies significative de ce côté, au risque de mettre à néant les investissements humains et matériels actuels.

3. Transferts : ce poste représente 36% du budget de dépenses. Il est excessif mais peu contrôlable. Le CPAS maintient le cap et malgré les menaces maîtrise sa demande d'intervention. Les dépenses pour la police ont été absorbées, mais le budget va progresser. Qu'en sera-t-il des pompiers ? Ces interrogations amènent à prévoir des évolutions dans les postes de transfert. Ajoutons à cela les prévisions pour la RCA, les projets déjà anciens d'extension des activités du centre culturel, les fabriques d'église qui amèneront logiquement une progression régulière et des investissements, vous aurez une idée des difficultés prévisibles.

STAMPART Didier

4. La dette représente cette année une charge budgétaire de 13,75%, ce qui est raisonnable mais il faut anticiper sur l'évolution des coûts dans le secteur financier. Nos taux vont aller à la hausse en 2012, les indices sont clairs. D'autre part, nous n'aurons qu'une seule fois une recette extraordinaire liée à la récupération TVA de l'unité de Bio-méthanisation, et il faudra de toute façon consentir à investir régulièrement de ce côté. La réforme liée à l'application de la norme SEC95, sur laquelle je reviendrai dans l'avenir va aussi imposer de nouvelles règles d'évaluation. Nous devons garantir notre patrimoine existant et veiller à ne pas dépasser les normes d'emprunts fixées par la circulaire budgétaire, comme nous l'avons fait pour cet exercice. L'important, comme pour le fonctionnement, est d'éviter le recours aux modifications budgétaires.

En conclusion, le projet est raisonnable et comporte des éléments positifs de volonté de maîtrise. Il y aura lieu de les concrétiser au maximum, de repenser les synergies avec le CPAS et les marchés à l'ordinaire (Communication, carburant, produits d'entretien, assurances...). Il faut impérativement valoriser nos travaux internes pour intégrer ces investissements comme des recettes d'exploitation. Il faut relancer également l'inventaire permanent du patrimoine et l'évaluation des projets en cours pour entretenir régulièrement et éviter les projets potentiellement lourds en termes de charges d'exploitation future. Il faudra valoriser les recettes et les potentialités de l'unité de bio-méthanisation et arrêter avec l'outil de la Programmation Stratégique Transversale des options de gestions rationnelles et efficaces à long terme.

Date du rapport:

17 février 2012

